

Délibération n°DEL-16-0115

Déprogrammation d'une opération FSE - PLIE 2013 : " Dispositif de formation, l'entreprise : comment ça marche "

L'an deux mille seize le jeudi quatre février à neuf heures, sous la présidence de Jean-Luc MOUDENC, Président, le Bureau s'est réuni à Toulouse, 6 rue Leduc - Locaux Toulouse Métropole - salle 902B.

Participants

Afférents au Bureau :	68
Présents :	60
Procurations :	5
Date de convocation :	29 janvier 2016

Présents

Aigrefeuille	Mme Brigitte CALVET
Aussonne	Mme Lysiane MAUREL
Balma	M. Vincent TERRAIL-NOVES
Beauzelle	M. Patrice RODRIGUES
Blagnac	M. Joseph CARLES, M. Bernard KELLER
Brax	M. François LEPINEUX
Bruguières	M. Philippe PLANTADE
Castelginest	M. Grégoire CARNEIRO
Colomiers	M. Damien LABORDE, Mme Karine TRAVAL-MICHELET
Cornebarrieu	Mme Dominique BOISSON
Cugnaux	M. Michel AUJOULAT
Drémil-Lafage	Mme Ida RUSSO
Fenouillet	M. Gilles BROQUERE
Flourens	Mme Corinne VIGNON ESTEBAN
Gagnac	M. Michel SIMON
Gratentour	M. Patrick DELPECH
Launaguet	M. Michel ROUGE
L'Union	Mme Nadine MAURIN, M. Marc PERE
Mondonville	M. Edmond DESCLAUX
Mondouzil	M. Robert MEDINA
Mons	Mme Véronique DOITTAU
Montrabé	M. Jacques SEBI
Pin-Balma	M. Jacques DIFFIS
Quint-Fonsegrives	M. Bernard SOLERA
Saint-Alban	M. Raymond-Roger STRAMARE
Saint-Jean	Mme Marie-Dominique VEZIAN
Saint-Jory	M. Thierry FOURCASSIER
Seilh	M. Jean-Louis MIEGEVILLE
Toulouse	M. Franck BIASOTTO, M. Sacha BRIAND, Mme Marie-Pierre CHAUMETTE, M. François CHOLLET, M. Pierre COHEN, M. Jean-Claude DARDELET, M. Henri DE LAGOUTINE, Mme Ghislaine DELMOND, Mme Marie DEQUE, Mme Julie ESCUDIER, M. Emilion ESNAULT, M. Francis GRASS, M. Pierre LACAZE, M. Jean-Luc LAGLEIZE, M. Djillali LAHIANI, Mme Annette LAIGNEAU, M. Jean-Michel LATTES,

	Mme Nicole MIQUEL-BELAUD, M. Jean-Luc MOUDENC, M. Romuald PAGNUCCO, M. Daniel ROUGE, Mme Sylvie ROUILLON VALDIGUIE, M. Bertrand SERP, Mme Martine SUSSET, M. Pierre TRAUTMANN, M. Aviv ZONABEND
Tournefeuille	M. Patrick BEISSEL, M. Claude RAYNAL
Villeneuve-Tolosane	M. Dominique COQUART

Conseillers ayant donné pouvoir

	Pouvoir à
M. Maurice GRENIER	Robert MEDINA
M. Bernard SANCE	Marc PERE
M. Bruno COSTES	Pierre TRAUTMANN
Mme Dominique FAURE	Grégoire CARNEIRO
Mme Elisabeth TOUTUT-PICARD	Jean-Claude DARDELET

Conseillers excusés

Aucamville	M. Gérard ANDRE
Fonbeauzard	M. Robert GRIMAUD
Toulouse	Mme Michèle BLEUSE

Délibération n° DEL-16-0115

Déprogrammation d'une opération FSE - PLIE 2013 : " Dispositif de formation, l'entreprise : comment ça marche "

Exposé

Le PLIE de l'Agglomération Toulousaine est porté juridiquement par Toulouse Métropole. Les actions qu'il mène au service d'un public très éloigné de l'emploi sont financées à 50% par le Fonds Social Européen, dans le cadre d'une délégation de gestion d'une subvention globale F.S.E. Le Comité Régional de Programmation FSE a validé le dossier lors de la réunion du 19 juin 2015. La convention a été signée et rendue exécutoire le 26 novembre 2015.

La présente délibération a pour objet de valider la déprogrammation, au sens FSE, de l'opération détaillée ci-dessous, suite à l'absence de production d'un bilan accompagné des justificatifs des dépenses. Cette opération est issue de l'ancien programme 2007-2013 en phase de clôture. Conformément au Guide National de Gestion édité en juillet 2010 et dans l'attente de nouvelles instructions, il est nécessaire que les compte rendus des instances de sélection « *précisent a minima, pour chaque opération, son intitulé, les coordonnées du porteur, la durée de l'opération, le total des dépenses retenues et la participation FSE déclinée par année civile. Il indique l'ensemble des membres présents ; il est signé du responsable légal de l'autorité de gestion déléguée ou de l'organisme intermédiaire* ».

Informations détaillées de l'opération à déprogrammer :

Bénéficiaire et coordonnées	Intitulé et période de l'opération	Objet	Montant total prévisionnel	Dont FSE
Holeo Développement 8, rue Théron de Montaugé – 31200 Toulouse	Dispositif de formation – l'entreprise : comment ça marche 01/01/2013 au 31/12/2013	L'objectif était de permettre aux participants d'acquérir les clés de compréhension des entreprises, ses processus de recrutement en travaillant sur le sens et la démarche « d'employabilité »	34 400 €	24 080 € (70%)

Décision

Le Bureau,

Vu la délibération du 18 décembre 2014 portant délégation d'attributions au Bureau,

Vu l'avis favorable de la Commission Cohésion sociale du lundi 18 janvier 2016,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

D'approuver la déprogrammation de l'opération PLIE détaillée dans cette délibération.

Article 2

D'autoriser le Président à en assurer l'exécution.

Article 3

Il sera rendu compte de la présente délibération au Conseil de la Métropole.

Résultat du vote :

Pour	65
Contre	0
Abstentions	0
Non participation au vote	0

Publiée par affichage le 04/02/2016
Reçue à la Préfecture le 08/02/2016

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Luc MOUDENC